

Protocole de rentrée - année 2020/2021

Les directives ministérielles du 20 août 2020 et les préconisations du Haut Conseil de la Santé du 7 juillet 2020 ont fixé les modalités d'accueil des élèves pour cette rentrée.

Dans sa dernière publication, le ministère rappelle l'obligation scolaire dans un cadre sécurisé. Nous accueillerons donc tous les élèves sans exception selon le protocole suivant.

Que faire pour venir à l'école ?

Pour évoluer dans un cadre sécurisé chaque famille doit :

- x expliquer aux enfants les gestes barrière et les règles de distanciation sociale.
- x fournir aux enfants des mouchoirs jetables.
- x prévoir une bouteille d'eau pour ne pas boire au robinet.
- x prendre la température de leur enfant à domicile. La limite acceptée est 38°C.
- x Veiller que chaque enfant se lave les mains avant de venir à l'école.

Enfin, toute personne entrant dans l'école doit se désinfecter les mains et porter un masque.

Comment va se dérouler l'accueil de vos enfants ?

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire, mais nous devons limiter dans la mesure du possible les regroupements et croisements importants entre élèves et parents. Nous procéderons à un accueil des élèves par deux portails bien distincts.

1) Les trois classes d'élémentaire rentreront par le portail « Pompiers » et accéderont directement à la cour dès 8h30

Ils seront accueillis par les enseignants qui les conduiront dans les salles de classes.

Les classes de CP et CE1/CE2 passeront aux toilettes pour se laver les mains avant la classe de CM1/CM2.

Ces trois classes ne pénétreront pas dans les locaux par le même couloir.

2) Les classes de maternelle rentreront par le portail d'entrée de l'école. Les parents et leur enfant se dirigeront jusqu'à la porte où les adultes de l'école seront présentes.

Celles-ci guideront les élèves jusqu'à leur classe après les avoir regroupés dans la salle de motricité.

Toute communication à destination des enseignants ne pourra pas se faire à ce moment. Il est souhaitable de privilégier le cahier de liaison ou de téléphoner à l'école

Comment sera organisée la classe ?

- x Dans les espaces clos, la distanciation de 1 m n'est plus obligatoire lorsqu'elle ne permet pas d'accueillir tous les élèves. Toutefois, la salle de classe est organisée pour maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.
- x Les enseignants porteront le masque.
- x Retour d'un fonctionnement « normal » pour le matériel scolaire : les cartables seront pris par les élèves entre la maison et l'école, correction individuelle des cahiers des élèves...
- x Le partage du matériel collectif est autorisé (livres, crayons, ballons, vélos et autres jeux collectifs...)

Récréations : Parce que l'école dispose de deux cours de récréation et que les effectifs sont réduits, ces moments en plein air se dérouleront sans aménagement particulier.

Les enseignants veilleront au lavage des mains avant et après le temps de récréation.

Comment et qui assurera l'hygiène des locaux ?

Le personnel communal procédera au nettoyage et à la désinfection des locaux au moins deux fois par jour. Les classes seront aérées le matin avant la classe, le midi et pendant les récréations par les enseignants.

Comment seront organisés la restauration scolaire et l'accueil du périscolaire ?

La commune organise les modalités du repas avec ses personnels, selon les règles du protocole sanitaire.

Quand les élèves et les adultes vont se laver les mains ?

Les enfants et les adultes se laveront les mains a minima :

- avant de rentrer dans les salles de classe,
- avant le repas,
- après être aller aux toilettes,
- en arrivant au domicile.

Certains lavages pourront se faire avec du gel hydroalcoolique (sous surveillance), d'autres avec de l'eau et du savon. Les élèves sont autorisés à apporter leur propre gel. **Ils ne sont pas autorisés à le sortir en récréation.**

Dispositions particulières pour le mardi 1^{er} septembre uniquement en élémentaire.

Les élèves seront accueillis à **8h30** par leur enseignant dans la cour. Il se rassembleront sous la liste de leur classe.

Toutes les classes rentreront en salle de classe sous la direction de leur enseignant vers **8h45**.

Dispositions particulières pour les mardi 1^{er}, jeudi 3 et vendredi 4 septembre en maternelle.

Le mardi 1^{er} Septembre, les élèves de Grandes et Moyennes Sections rentreront dès **8h30** en classe.

Ils seront accueillis avec un parent dans **la classe (parcours fléché)** par leur maîtresse et l'ATSEM.

A **9h30**, les élèves de GS et MS recevront leurs camarades de PS dans **la classe (parcours fléché)**. Les parents de PS disposeront d'un temps pour faire connaissance avec la maîtresse et l'ATSEM de la classe.

Le jeudi 3 septembre, les élèves de Grandes Sections et Moyennes Sections rentreront dès **8h30** en classe.

Les **GS** seront accueillis avec les parents à la porte de l'école par les ATSEM et le directeur de l'école puis guidés jusqu'à la salle de classe.

Les **MS** iront avec un parent jusqu'à leur salle de classe.

A **9h30**, les élèves de GS et MS recevront leurs camarades de PS dans **la classe**. Un court moment propice à une séparation douce d'avec le parent sera mis en place.

Le vendredi 4 septembre sera une rentrée pleine à **8h30**. Les **GS** se rendront seuls en classe.

Les **MS** continueront d'être accompagnés par un parent jusqu'à la classe.

Les **Petites Sections** seront accompagnées par leur parent jusqu'en classe.

Important : Afin de limiter les regroupements et croisements importants entre élèves et parents, il est demandé que seuls les parents accompagnent leur enfant durant ces moments.

Le port du masque est obligatoire dans toute l'école.